AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

220C3661
FR0011060912-FS1025

17 septembre 2020

Déclaration de franchissement de seuils (article 233-7 du code de commerce)

VERALLIA

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 17 septembre 2020, la société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois Horizon Investment Holdings S.à r.l.[1] (HIH) (2 avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg) a déclaré avoir franchi en baisse, le 15 septembre 2020, les seuils de 50% du capital et des droits de vote de la société VERALLIA et détenir 57 805 178 actions VERALLIA représentant autant de droits de vote, soit 46,89% du capital et des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions VERALLIA hors marché dans le cadre d'un placement privé par voie de construction accélérée d'un livre d'ordres.

———

[1] Détenue à 100% par la société Horizon Parent Holdings S.à r.l., elle-même contrôlée indirectement par AIF VIII Euro Leverage, L.P., un fonds d'investissement géré par un affilié d'Apollo Global Management, Inc.

[2] Sur la base d'un capital composé de 123 272 819 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.